



Séance du 24 juin 2019

Direction Générale

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Au cours de sa séance, le CONSEIL MUNICIPAL a :

- DCM-2019-051 Approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2018 des budgets principal Ville et annexes Eau, Parkings, Chauffage urbain, Unités de production et vente d'électricité, Maison de Santé, Résidence des Tanneurs et Abattoir.
- DCM-2019-052 Approuvé la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) s'agissant de la prise en compte des orientations d'aménagement pour la requalification de la RD 678 notamment au niveau du quartier de la gare, de l'accueil d'équipements d'intérêt collectif sur le secteur des Rochettes, et la modification de l'AOP sur le secteur des Gours, et décidé de ne pas valider la modification proposée dans le secteur En Beaujean au vu des incertitudes portant sur l'impact de la fermeture de la bretelle d'accès à la descente de Montaigu.
- DCM-2019-053 Approuvé le compte de gestion de l'exercice 2018 relatif aux budgets principal Ville et annexe Eau, Parkings, Chauffage urbain, Unités de production et vente d'électricité, Maison de Santé, Résidence des Tanneurs et Abattoir, et déclaré que ce document n'appelle aucune remarque ou réserve particulière.
- DCM-2019-054 Décidé d'affecter les résultats de fonctionnement ou d'exploitation dégagés à la clôture de l'exercice 2018 pour les budgets principal Ville et annexes Eau, Parkings, Chauffage urbain, Unités de production et vente d'électricité, Maison de Santé, Résidence des Tanneurs et Abattoir.
- DCM-2019-055 Approuvé la décision modificative n°1 du budget principal Ville en investissement et en fonctionnement.
- DCM-2019-056 Approuvé la décision modificative n°1 du budget annexe Eau en investissement et en exploitation.
- DCM-2019-057 Approuvé la décision modificative n°1 du budget annexe Parkings en investissement et en exploitation.
- DCM-2019-058 Approuvé la décision modificative n°1 du budget annexe Chauffage urbain en investissement et en exploitation.
- DCM-2019-059 Approuvé la décision modificative n°1 du budget annexe Unités de production et vente d'électricité en investissement et en exploitation.
- DCM-2019-060 Approuvé la décision modificative n°1 du budget annexe Maison de Santé en investissement et en fonctionnement.

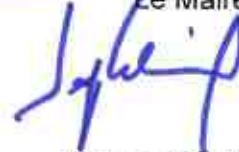
- DCM-2019-061 Approuvé la décision modificative n°1 du budget annexe Résidence des Tanneurs en investissement et en exploitation.
- DCM-2019-062 Approuvé la décision modificative n°1 du budget annexe Abattoir en investissement et en fonctionnement.
- DCM-2019-063 Approuvé le plan de financement prévisionnel du projet d'aménagement du Pôle d'Échange Multimodal sur le site de la gare de Lons-le-Saunier et sollicité les diverses subventions auprès de l'Europe, de l'État et de la Région Bourgogne Franche-Comté.
- DCM-2019-064 Approuvé la convention de groupement de commandes avec le Ministère de la Justice pour la réalisation du programme de travaux d'aménagement d'un parc de stationnement privatif et d'un square archéologique sur le tènement de l'ancienne gendarmerie, estimé à 555 000 € HT dont 325 733 € pour la part du programme de l'État.
- DCM-2019-065 Approuvé les termes de la convention de mandat de gestion immobilière à intervenir avec la SEMCODA pour la gestion des locaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire moyennant rémunération fixée à 3% HT calculée sur le montant total des facturations émises.
- DCM-2019-066 Approuvé la convention pluriannuelle d'objectifs avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'Amuserie pour les années 2019 - 2020 et 2021 et décidé de verser une subvention annuelle de 9 500 € à l'Amuserie.
- DCM-2019-067 Décidé la reconstitution du Conseil Communautaire d'ECLA en vue du renouvellement des Conseils Municipaux en fonction d'un accord local à 63 sièges répartis comme suit, Lons-le-Saunier 24 sièges, Montmorot 4 sièges, Perrigny, Courlans, Courlaoux, Macornay et Messia-sur-Sorne 2 sièges et toutes les autres communes à 1 siège.
- DCM-2019-068 Instauré à compter du 1er juillet 2019 le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) tant pour la partie IFSE que la partie CIA (Complément Indemnitaire Annuel) selon les éléments déterminés par les Groupes de Travail et par le Comité Technique Paritaire.
- DCM-2019-069 Décidé les créations et transformations d'emplois proposées dans le cadre de l'organisation des services, de la gestion des carrières et de l'adaptation nécessaire aux mouvements de personnel.
- DCM-2019-070 Approuvé le plan de financement de l'opération relative aux aménagements urbains à réaliser au sein du Quartier Marjorie / Mouillères notamment l'aménagement des espaces publics de la rue des Gentianes après installation d'une nouvelle aire de jeux dont le coût est estimé à 85 007 € HT et sollicité les subventions auprès de l'État et de l'Europe.
- DCM-2019-071 Pris acte du rapport annuel 2018 de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées.
- DCM-2019-072 Décidé l'acquisition à M. Eric JAMBEZ des parcelles cadastrées 300 AC 188 et 374 sises 4 rue des Mouillères pour un montant de 66 000 €.
- DCM-2019-073 Décidé la cession au profit de M. David ROUTHIER la parcelle cadastrée 300 AI 601 sise rue Regnaud de Chalon au prix de 2 000 €.

- DCM-2019-074 Décidé d'échanger, sans soulte, avec le Conseil Départemental du Jura, qui a aménagé un chemin piétonnier sur sa parcelle cadastrée section 300 AX 398 entre le Boulevard Théodore Vernier et la Commune de Perrigny avec un tènement non aménagé sur la même parcelle appartenant à la Ville de Lons-le-Saunier.
- DCM-2019-075 Décidé de procéder à un échange de parcelles, sans soulte, entre l'Hôpital et la Ville pour régulariser d'une part, la construction du Centre de long et moyen séjour par l'hôpital sur des parcelles appartenant à la Ville et d'autre part, pour permettre à la Ville la création d'un espace muséographique en lieu et place de l'Hôtel Dieu.
- DCM-2019-076 Approuvé la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville, le CCAS et ECLA pour l'achat de fournitures administratives et de produits d'entretien en désignant la Ville comme membre coordinateur du groupement de commandes.
- DCM-2019-077 Approuvé le marché à intervenir en procédure adaptée pour les travaux de prolongement du passage souterrain de la gare SNCF dont le montant est évalué à 420 000 € HT.
- DCM-2019-078 Décidé de lancer l'opération «chats libres» en partenariat avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) et approuvé la convention à intervenir.
- DCM-2019-079 Approuvé le projet d'aménagement de l'avenue Jean Moulin permettant sa sécurisation et sa mise en accessibilité pour un montant prévisionnel de travaux de 152 179 € HT et sollicité une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR à hauteur de 40%.
- DCM-2019-080 Approuvé le programme de travaux de renouvellement de canalisations d'eau potable à réaliser en 2019 dont le montant est estimé à 575 000 € HT et lancé les marchés correspondants.
- DCM-2019-081 Décidé d'attribuer une subvention de 1 600 € à l'Association «Peuples Solidaires Jura» dans le cadre de la coopération internationale pour soutenir un projet dans la commune rurale du Dargo au Burkina Fasso.
- DCM-2019-082 Approuvé le programme d'actions agricoles 2019 relatif au renouvellement du poste chargé de mission et à la poursuite des actions multi partenaires en faveur des politiques agricoles innovantes avec la mise en oeuvre, à titre expérimental pour une période de 3 ans, de deux nouveaux outils juridiques à savoir, les paiements pour services environnementaux et les obligations réelles environnementales, programme s'élevant à 210 000 € pour l'année 2019.
- DCM-2019-083 Décidé de mettre en place les actions n°1, 2 et 6 du programme FISAC, à savoir la mise en valeur des commerces, le renforcement de l'animation et l'aide à l'installation commerciale, approuvé la convention de partenariat entre l'État et la Ville ainsi que le règlement d'intervention sur l'aide à l'installation commerciale relatif à l'action n°6.
- DCM-2019-084 Pris acte du rapport d'activités 2018 établi par le délégataire du Casino jeux de Lons-le-Saunier.
- DCM-2019-085 Décidé de signer une nouvelle convention d'objectifs et de moyens avec l'Association Musik Ap'Passionato et l'Association Maison Commune pour la gestion de la salle de l'Ellipse pour une durée de deux ans, soit jusqu'au 30 juin 2021.

- DCM-2019-086 Décidé d'accepter le dépôt des objets provenant de la Commune de Fay-en-Montagne, Bois en Pareillou, en vue de leur affectation à l'inventaire des dépôts du Musée d'Archéologie, Musée de France.
- DCM-2019-087 Décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 € à l'Association Sports et Santé dans le cadre du lancement de ses activités sportives.

Lons-le-Saunier, le 25 juin 2019

Le Maire,



Jacques PELISSARD

